



COSS INFO

Hé! Le printemps est bien là, alors, vite en forêt!

Avec les beaux jours revenus, il paraissait important au comité de rédaction du «Coss Info» de parler de la forêt du Sépey, non pas sur un plan historique, mais plutôt d'évoquer quelques-uns de ses aspects et anecdotes. Après avoir «pioché» dans ses dossiers et archives, Harry Kleiner, garde forestier, nous a narré plein de détails intéressants.

NATURE Peut-être avez-vous déjà entendu parler de Pierre Corajoud, de ses brochures traitant de promenades à effectuer tant à Lausanne que dans le canton ou des balades accompagnées qu'il organise régulièrement? Il a rencontré récemment Harry Kleiner dans le but de mettre sur pied une excursion ici avec arrivée en train, utilisation du funiculaire, découverte de la vieille Ville, mais surtout trajet dans les bois du Sépey. Preuve que ce lieu jouera encore plus, dans le futur, son rôle de forêt d'accueil.

Quand Harry dresse une liste des thèmes possibles à aborder, on sent une passion dans ses propos. Alors, bien sûr, un «tri» doit être effectué et mon interlocuteur a de la peine à se décider. Finalement, il commence par un sujet qui lui particulièrement à cœur.

Le vieux chêne

Situé non loin de la cabane des bûcherons, ce vénérable arbre, présent depuis 3 siècles peut-être, est



Le vieux chêne: un joli «squat» pour diverses espèces animales.



Le canapé forestier.

arrivé au terme de son existence *Sa mort clinique a été constatée l'an passé! déclare Harry. Sa silhouette correspond à celle qu'on voit en hiver, ses extrémités se déginglissent, il reste juste un squelette qui deviendra toujours plus rabougri. Mais il va constituer un joli squat pour des locataires d'espèces et de grosseurs différentes.* La déchéance de ce vieux chêne se poursuivra inexorablement: il se désintègrera par l'extérieur, les éléments les plus minces tomberont, puis une branche plus grosse se détachera à un moment donné, et ainsi de suite pendant 30 ou 40 ans. *Les pics vont aussi le «miner» par tous les coins et il tombera en morceaux sans qu'il n'y ait de gros «crash»!*

Deux variantes étaient possibles pour ce vieux chêne: l'abattre ou le laisser sur pied. La première solution aurait permis de répondre à une question posée par bien des gens: quel est son âge? *Avec ce bois très spécial, on aurait pu faire des plateaux aux formes sympas pour des tables de carnotzet par exemple!* relève Harry qui, à titre personnel, privilégiait la deuxième option choisie.

La mort de ce vieux chêne ne le

laisse pas indifférent. *Un arbre qui meurt comme ça, c'est beau, car il a mené toute sa trajectoire sans que personne ne vienne «l'euthanasier».* Cette attitude commence à être demandée aux responsables forestiers qui doivent laisser des zones assez grandes où tout évolue «librement». *Dans cette forêt très parcourue, c'est difficile! Il y a de magnifiques chênes le long du parcours Vita et quand ils présenteront des dangers au niveau sécurité, ils devront être abattus.*



Les canapés forestiers

En deux endroits de la forêt, il est possible d'apercevoir des constructions circulaires faites de branches disposées entre des pieux préalablement fichés dans le sol. Un foyer est disposé au centre de ces canapés forestiers. Cette approche de la nature a été initiée par l'Etat qui avait organisé des cours pour les éducatrices de la

petite enfance et les institutrices enfantines. Dans la région, il en existe également à d'autres endroits et Harry Kleiner y a participé en choisissant les lieux, avec l'accord des propriétaires. Le jour J, il prépare une quarantaine de piquets qu'il plante selon le diamètre choisi par les responsables. Ces dernières installent ensuite les branches de manière appropriée et les enfants peuvent alors utiliser le tout. *C'est chouette de voir l'évolution de leur comportement. La première fois, cette prise de conscience de la nature se fait «sur la pointe des pieds», sans quitter le sentier, ils ont peur de tout. Au terme de la deuxième année scolaire, ils gambadent à gauche et à droite, sourient et sont à l'aise sans que les enseignantes aient été particulièrement insistantes dans leur approche.*

Les résineux exotiques

Telle est la dénomination inscrite dans le «Plan d'aménagement de la forêt cantonale du Sépey de 1919» quand il est question de séquoias, douglas ou wellingtonias. Comment ces arbres ont-ils «atterri» ici? Au tout début du 20^e siècle, nos ingénieurs forestiers de l'époque étaient allés voir d'autres forêts. Ils avaient embarqué sur un paquebot à destination de l'Amérique du Nord. *Fascinés par les séquoias et douglas, ils sont revenus avec des graines, les ont mises en pépinières et les ont plantées ensuite dans les forêts cantonales.*

Dans les dossiers consultés, il n'en est cependant presque pas fait mention.

Suite page 7

COSS INFO



Suite de la page 6

Un document de 1929 mentionne un diamètre de tronc situé entre 57 et 60 cm, ce qui rend dubitatif mon interlocuteur. *Même si ces arbres poussent très vite, ces chiffres me laissent songeur.*

Actuellement, des séquoias sont visibles un peu partout, mais très peu en forêt! explique Harry. Il parle aussi du douglas, un beau bois utilisé pour le refuge de Champibûche. A l'intérieur, cette couleur orange-rose est assez sympa, mais il ne faut pas se laisser influencer par la production elle-même qui peut créer, à terme, des déséquilibres! ajoute-t-il, un peu sur la retenue.

Mélange des essences

Dans les différents papiers à disposition, des observations effectuées par les inspecteurs forestiers relèvent que le pin sylvestre et le mélèze se comportent très bien dans la forêt du Sépey. Le Plan d'aménagement de 1947 précise que «des coupes successives de sélection ont frappé surtout les mauvais hêtres et malheureusement aussi bon nombre de chênes trop courbes, gélifs ou sans accroissement. Les meilleurs chênes, par contre, furent dégagés. Un grand nombre de mauvais épicéas disparurent, les terres lourdes de Cossonay ne leur convenant pas.» A la lecture de cette dernière phrase, Harry ne comprend pas que, durant les années 70, on rasa les feuillus au profit de l'épicéa! *Pourquoi a-t-on pris cette décision, sans tenir compte de l'avis des prédécesseurs qui connaissaient bien le terrain?* se demande-t-il. Donc, pas étonnant que, dans certains secteurs dont il a la responsabilité, il ait éliminé des résineux pour des feuillus, redonnant un aspect naturel et une stabilité à ces forêts.

Le Bois du canal

Une partie de la forêt du Sépey porte le nom de «Bois du canal». Cette mention figure dans une brochure anonyme parue à Lausanne en 1823 et dans un article

du «Journal forestier suisse» de juillet 1935. «En 1651, un nouveau cantonnement est attribué aux directeurs du canal d'Entreroche. L'entretien de ce canal exigeait beaucoup de bois, aussi avait-on songé à en faire prélever sur plusieurs forêts domaniales du Jura; mais, vu les difficultés du transport, le Sépey fut désigné. Ce bois appartenant au cantonnement cédé à la commune porta le nom de Bois du canal. L'exploitation de cette voie de communication,



Il s'agit de l'armistice de 1945: panneau à corriger!

après avoir donné les meilleurs espoirs, finit par être abandonnée, si bien qu'en 1818, le Canton racheta le cantonnement.»

Dans le texte anonyme de 1823, on peut relever ce qui suit : «Ils (Cie du Canal) sentent fort bien que cette propriété leur sera encore plus à charge, lorsque d'ors en là, ils seront obligés d'acheter tous les bois de chêne pour la réparation des écluses et ponts. Jus- qu'ici ils en ont trouvé, qui ne leur coûtait que la voiture, dans la forêt du Sépey, forêt d'environ 60 poses de contenance dont ils ont la jouissance à teneur de la concession du canal. Elle est aujourd'hui ruinée et presque détruite.»

Et le rapport d'aménagement de 1956 de préciser que «ce texte nous laisse bien voir que ces bois, avant 1820, étaient constitués principalement de chênes. (...) Aujourd'hui, le chêne n'y est plus là qu'à l'état de vestiges – avec quelques très beaux exemplaires – mais l'essence dominante est le foyard.

Chemin de l'Armistice

La forêt du Sépey dispose de quelques chemins portant des

noms tels que chemin du Châtaignier, chemin Saint-Georges ou chemin de l'Armistice. Ces voies d'accès ont été construites au fil des années pour faciliter le transport des bois abattus. Ils n'étaient auparavant que des pistes boueuses ou sentiers, certains le sont restés, d'autres ont été élargis et sont devenus «carrossables». Enfin, parmi eux, il y en a qui ont une «histoire», comme celui du chemin de l'Armistice aboutissant en contrebas du refuge. *Il a été baptisé ainsi car il a été terminé le jour de l'Armistice!* Mais, de quel armistice s'agit-il car il y a divergence entre les sources et la photographie du panneau! Le rapport d'aménagement de 1947 signale que «des artères furent construites au travers des plus beaux peuplements, celle de la pépinière, appelée plus tard «Chemin de l'Armistice», achevée le jour même de la cessation des hostilités de la grande guerre 1939 – 1945». *Il y a «erreur» et il faudra corriger le panneau!* concède Harry.

Comment se porte la forêt?

Cet hiver sans neige n'a aucune conséquence néfaste pour la santé de la forêt! Elle va bien et, en plus du climat, chaque utilisateur doit faire preuve de «bienveillance» avec elle. Depuis une trentaine d'années, sa fonction a évolué et le secteur «production» a passé au deuxième, voire au troisième plan. Actuellement, les priorités sont l'accueil et la protection des eaux! *Nous nous trouvons dans une sorte de phase de transition: parfois, des gens trouvent moche tout ce bois mort qui gît sur le sol, nous exhortant à plus de «nettoyage» et, en même temps, les directives nous poussent à en laisser encore plus. Dès lors, il est difficile, dans une forêt d'accueil de jongler» entre ces deux points de vue!* conclut l'inspecteur forestier. ■

AGENDA 21

Le développement durable, c'est:

Consommer des fruits et des légumes de saison issus de la production locale.

Fraises, asperges et bien d'autres produits sont disponibles maintenant sur le marché du vendredi matin à Cossonay. Ainsi vous soutenez l'économie régionale. ■



EN BREF

Conseil communal

Le 8 avril dernier, les conseils généraux des Communes de La Chauv et de Dizy se sont réunis afin de voter au sujet du préavis portant sur l'intention de réaliser une étude pour la fusion des communes de La Chauv, Cossonay et Dizy. Ces deux conseils l'ont accepté.

La décision du Conseil communal de Cossonay est ainsi attendue, mais sa prochaine séance n'était prévue que le 23 juin prochain. Le temps nous séparant de cette date étant inutilement long, il a été décidé de réunir les membres du Conseil pour tenir une séance extraordinaire, lors de laquelle seul l'objet de la fusion sera débattu, le lundi 12 mai à 20h.15 à la Maison de Ville. Il est rappelé que les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. ■

Cabane des bûcherons

Avec le retour des beaux jours, la cabane des bûcherons, située dans les bois du Sépey, est à nouveau louée régulièrement. Des promeneurs s'arrêtaient également volontiers à ses abords pour utiliser les tables et bancs extérieurs. Or, il a été porté à la connaissance de la Municipalité que des personnes avaient réalisé un feu trop important dans le foyer mis à disposition, de sorte que les flammes sont venues noircir un banc récemment installé, risquant de lui mettre le feu!

La Municipalité rappelle que la cabane des bûcherons et ses aménagements méritent le respect, afin que chacun puisse en profiter. Certes, il n'est pas interdit de faire du feu dans un foyer prévu à cet effet. Mais un peu de mesure, s'il vous plaît! ■